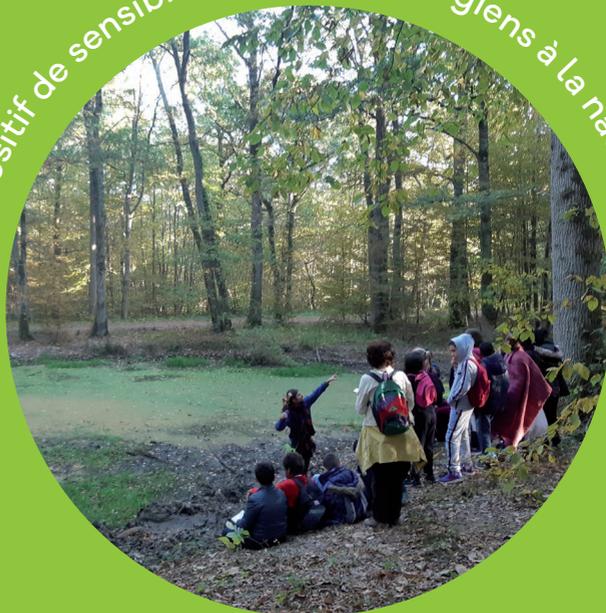


# Collège nature



dispositif de sensibilisation des collégiens à la nature



**SEINE & MARNE**  
LE DÉPARTEMENT

## Les objectifs du dispositif

- Découvrir le patrimoine naturel proche de son collège
- Découvrir un des 22 Espaces naturels sensibles (ENS) départemental de Seine-et-Marne
- Comprendre les fonctionnalités des milieux naturels
- Prendre conscience de la fragilité des écosystèmes : les préserver, les gérer
- Être acteur : adopter une attitude citoyenne, apprendre à respecter le vivant

## Comment se déroule le dispositif ?

- Sur la base d'un projet de classe, un animateur naturaliste dispense 3 séances aux élèves dont une sortie sur un des 22 ENS du Département de Seine-et-Marne.
- Le Département finance les animations en totalité (3 séances pour 2 classes maximum par collège) et participe financièrement au transport pour la sortie sur un ENS.
- Les animations sont réalisées par les associations partenaires du dispositif : L'AVEN du Grand-Voyeux, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, la Ligue pour la protection des oiseaux et Seine-et-Marne environnement.
- Il est également possible de participer au concours en fin d'année scolaire : 3 collèges lauréats remportent des trophées nature.

**Les candidatures sont ouvertes auprès du Département :  
de début janvier à fin avril de chaque année**

### Pour candidater :

Dossier disponible sur

<https://ent-prod.seine-et-marne.fr/Evenements/College-Nature>

Contactez le Département :

[environnement@departement77.fr](mailto:environnement@departement77.fr)

Tél. : 01 64 14 77 77